

FORMULAIRE DE RECLAMATION

Réclamation :

Une réclamation consiste en une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit ». Une réclamation est donc une déclaration actant le mécontentement d'une partie prenante envers notre entreprise. Une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification, ou une demande d'avis, n'est pas une réclamation .

Nous vous invitons à renseigner ce formulaire et à le renvoyer par mail à l'adresse suivante : delf@delf.fr

1) Prénom, NOM de la personne qui exprime la réclamation (éventuellement : entreprise et fonction occupée)

2) Prénom, NOM de la personne physique qui est directement concernée par la réclamation (éventuellement : entreprise et fonction occupée) :

3) Identification précise du mode de réponse souhaité (adresse mail ou adresse postale)

4) Objet précis de la réclamation

5) Détail de la réclamation (description explicite de la réclamation (dysfonctionnement identifié, date, lieu, intervenants, conditions éventuelles de survenue du dysfonctionnement, etc.).

Date

Version du 11/10/2021

